

CERCLE D'ESCRIME DE CANNES

Saison 2023-2024

BIENVENUE AU CERCLE D'ESCRIME

Vous trouverez ci-après un certain nombre de renseignements et de règles à respecter qui vous seront utiles pour connaître le fonctionnement du Club :

INSCRIPTIONS :

Pour s'inscrire il suffit de remplir la fiche d'inscription et de nous la rendre avec **une attestation de santé pour les mineurs** ou un **certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escrime incluant entraînement et compétition avec surclassement dans la catégorie supérieure si nécessaire** et une photo d'identité (fiche d'inscription, questionnaire médical, attestation de santé et modèle de certificat médical disponibles sur le site internet).

Pour les débutants : deux séances d'essai gratuites avant inscription définitive.

AGE MINIMUM REQUIS :

Initiation : 7 ans (nés en 2016)

MATERIEL ET EQUIPEMENT :

Survêtement et chaussures de sports. Les vestes d'initiation, les fleurets et masques sont prêtés par le Club. Ensuite une tenue complète (veste, pantalon et cuirasse de protection) peut être louée au Club pour la saison à charge pour l'utilisateur de l'entretenir en bon état et de la rendre propre en fin de saison. (Lavage à 40 ° pas d'eau de Javel).

Le matériel électrique nécessaire en compétition (fleuret électrique ou sabre, cuirasse électrique) peut être prêté par le Club mais chaque tireur doit avoir son propre fil de corps et son gant. Il est responsable en outre du matériel mis à sa disposition et, en cas de perte d'une partie quelconque de l'équipement ou de bris de lame, **il devra assumer la charge du remplacement ou de la réparation (20 euros pour une lame du club, l'intégralité du coût pour une lame personnelle).**

Il est possible d'acquérir son propre équipement par l'intermédiaire du Club qui centralise les commandes auprès des fournisseurs d'escrime.

ENTRAINEMENTS : gymnase Jacqueline de Romilly – 176 avenue de Grasse – 06400 Cannes

Horaires : lundi 20H00- 22H00, mercredi à partir de 17H30, mardi et jeudi à partir de 17H30 et samedi à partir de 17H00.

Le Club fonctionne 1 semaine sur 2 pendant les vacances scolaires (sauf pendant les vacances d'été et toute fermeture décidée par la Mairie de Cannes).

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS :

La participation des tireurs aux compétitions de zone et nationales sera décidée par les enseignants en fonction de leurs résultats et de leur comportement aux entraînements.

COTISATION :

285 euros pour la saison payable soit en une fois, soit au moyen de 3 chèques de 95 euros (210 euros ou 3 chèques de 70 euros pour les Eveil escrime si cours mis en place)

COUT LICENCE Fédération Française d'Escrime 2023-2024

- pour les M5 et M7 (enfants nés en 2017 et après) : 29 euros
- pour les M9 (enfants nés en 2015 et 2015) : 53 euros
- pour les M11 (enfants nés en 2013 et 2014) jusqu'à vétérans : 65 euros

COUT LOCATION TENUE : 60 euros par saison avec caution de 200 euros.

Ce coût comprend aussi le prêt du matériel électrique.

NUMERO TEL. Mme SAVIN Présidente : 06 22 33 87 74

E mail : marianne.savin@neuf.fr - SITE Club : www.cannes-escrime.com